



## 17ème législature

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Question N° :</b><br>2538                           | De <b>M. Philippe Fait</b> ( Ensemble pour la République - Pas-de-Calais ) | <b>Question écrite</b>                                       |
| <b>Ministère interrogé</b> > Budget et comptes publics |  | <b>Ministère attributaire</b> > Budget et comptes publics    |
| <b>Rubrique</b> >finances publiques                    | <b>Tête d'analyse</b> >Gestion du patrimoine immobilier de l'État          | <b>Analyse</b> > Gestion du patrimoine immobilier de l'État. |
| Question publiée au JO le : <b>03/12/2024</b>          |  |  |

### Texte de la question

M. Philippe Fait attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et des comptes publics, sur la gestion du patrimoine immobilier de l'État et son potentiel pour soutenir les projets locaux dans le cadre du projet de loi de finances pour 2025. En effet, alors que l'État cherche activement des leviers pour réduire la dette publique et maîtriser ses dépenses dans le cadre des débats sur le PLF 2025, il apparaît que le patrimoine immobilier de l'État pourrait constituer une ressource non négligeable pour dégager des marges budgétaires. Cependant, il semble que l'optimisation de ce patrimoine demeure insuffisante, notamment en ce qui concerne les biens immobiliers situés sur les territoires locaux. De nombreux élus locaux, notamment dans la 4e circonscription du Pas-de-Calais, rencontrent de grandes difficultés pour accéder à ces biens et avancer sur des projets de rachat ou de valorisation de terrains appartenant à l'État. Ces projets sont essentiels pour répondre à une forte demande de logements, ainsi qu'à des besoins en équipements publics et infrastructures, dans un contexte de pénurie sur le territoire. Or, malgré l'urgence, ces élus se heurtent à des obstacles administratifs importants, notamment la complexité des démarches et l'absence d'interlocuteurs clairs pour traiter ces dossiers. Il souhaiterait donc savoir quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour faciliter l'accès au patrimoine immobilier de l'État et permettre la réalisation de projets locaux de rachat ou de valorisation, afin de répondre aux besoins de logement et d'équipement dans les territoires les plus demandeurs.